



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 16 novembre 2018

Point sur la ressource en eau au 15 novembre 2018

Une abondante pluviométrie (entre 50 et 70 mm, soit quasiment l'équivalent d'un mois de pluie en moyenne) a profité à l'ensemble du département de la Vendée le week-end du 11 novembre. Les débits des cours d'eau sont remontés rapidement ; cependant, l'effet sur le niveau des nappes souterraines et le remplissage des retenues d'eau potable n'est pas immédiat, leur remontée se fait de manière plus progressive.

Compte tenu de l'amélioration de la situation des cours d'eau, le Préfet de la Vendée a décidé de supprimer les limitations sur les eaux superficielles : les interdictions de remplissage des plans d'eau à vocation cynégétique et des manœuvres de vannes sur le secteur Lay sont levées à partir du 15 novembre 2018.

En attendant que la situation se stabilise, les débits restitués à l'aval de certains barrages (complexes Apremont – Jaunay et Bultière) restent limités.

